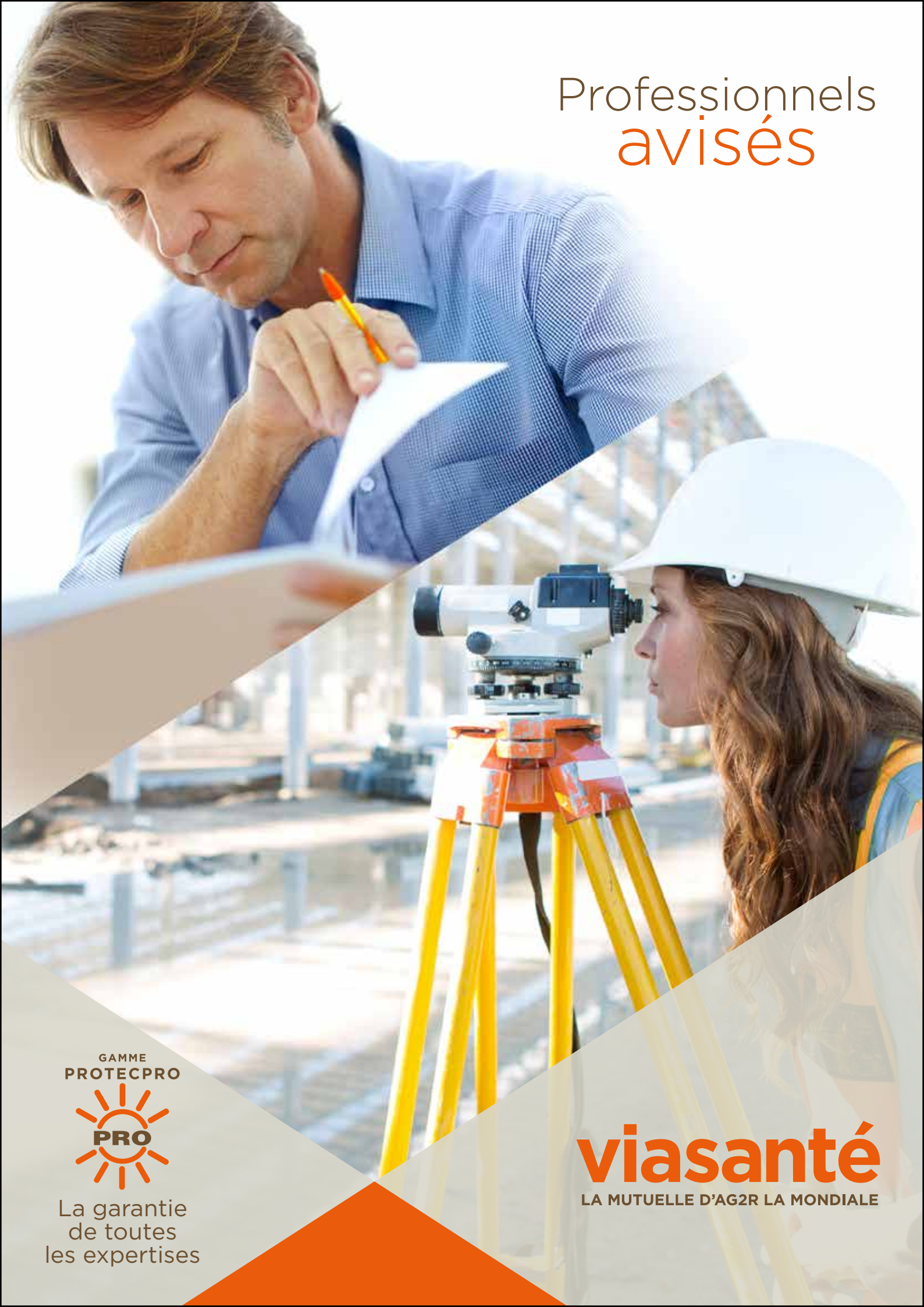


Professionnels  
**avisés**



GAMME  
PROTECPRO



La garantie  
de toutes  
les expertises

**viasanté**

LA MUTUELLE D'AG2R LA MONDIALE

GAMME  
PROTECPRO



# Des solutions conçues **pour les** **professionnels avisés**

Professionnel indépendant ou gérant majoritaire, votre métier mérite une attention d'expert. VIASANTÉ, la mutuelle d'AG2R LA MONDIALE met tout son professionnalisme au service de votre santé et de votre protection sociale.

Avec ProtecPro, choisissez une garantie qui vous ressemble.

Notre gamme santé **PROTECPRO** a été conçue pour répondre à vos besoins en santé et vous garantir une protection adaptée. Elle se compose de :

## 10 NIVEAUX DE GARANTIES DE PRO 10 À PRO 100 :

- PRO 10 à PRO 30 pour **assurer l'essentiel.**
- PRO 40 à PRO 70 pour **bénéficier d'une couverture étendue.**
- PRO 80 à PRO 100 pour **choisir le tout confort.**

## 2 OPTIONS :

- **Un renfort BIEN-ÊTRE** à partir du niveau PRO30, pour une prise en charge des médicaments et des actes non remboursés par le Régime Obligatoire, comme les médecines douces (dont ostéopathie, acupuncture...).
- **Un service ASSISTANCE** en cas d'hospitalisation, de maladie ou d'accident en France ou à l'étranger. Vous bénéficiez sur simple appel téléphonique de conseils d'experts sur des questions pratiques, juridiques ou médicales et d'une assistance complète (garde d'enfants, aide ménagère, livraison de médicaments...).

## LES + DE PROTECPRO

- ⊕ **SPÉCIFICITÉ** : Une gamme pensée pour les professionnels indépendants et leur famille
- ⊕ **SOUPLESSE** : La possibilité de renforcer et de faire évoluer votre garantie
- ⊕ **EFFICACITÉ** : Plusieurs niveaux de garanties pour optimiser vos remboursements
- ⊕ **ACCOMPAGNEMENT** : Un pack Assistance et les services Simplisant et de téléconsultation médicale
- ⊕ **CONFORT** : Un pack Bien-être
- ⊕ **AVANTAGE FISCAL** : Une gamme solidaire et responsable éligible à la loi Madelin<sup>(1)</sup>

## BIEN CHOISIR VOTRE GARANTIE PROTECPRO

(NOS EXEMPLES DE REMBOURSEMENTS)

### CONSULTATION SPÉCIALISTE<sup>(2)</sup>

56€	Prix de la consultation (dont 28€ de dépassements d'honoraires)
- 18,60€	(Remboursement Régime obligatoire)
- 36,40€	(Remboursement mutuelle niveau PRO 30)
<b>1€</b>	<b>Reste à Charge</b> (participation forfaitaire par acte)

### PROTHÈSE DENTAIRE (REMBOURSÉE PAR LE RÉGIME OBLIGATOIRE)

500€	Prix de la prothèse
- 75,25€	(Remboursement Régime obligatoire)
- 424,75€	(Remboursement mutuelle niveau PRO 90)
<b>0€</b>	<b>Reste à Charge</b>

### MÉDECINE DOUCE (CONSULTATION ACUPUNCTEUR)

200€	Prix des consultations sur l'année (4 séances x 50€)
- 0€	(Remboursement Régime obligatoire)
- 200€	(Remboursement mutuelle option pack BIEN-ÊTRE)
<b>0€</b>	<b>Reste à Charge</b>

## ASTUCE CONSEIL

Avant d'acheter des lunettes, de démarrer des soins de prothèses dentaires... faites réaliser un devis et transmettez-le à VIASANTÉ pour connaître le montant de votre remboursement.

(1) Un contrat est dit solidaire lorsqu'il n'y a pas de sélection médicale et que les cotisations n'évoluent pas en fonction de l'état de santé de la personne. Un contrat est dit responsable lorsque la complémentaire santé encourage ses adhérents à respecter le parcours de soins coordonnés en déclarant un médecin traitant à sa caisse d'assurance maladie afin d'être mieux remboursé.

(2) Médecin adhérent aux dispositifs de pratique tarifaire maîtrisée.

# Prenez soin de votre santé comme de votre entreprise tout en profitant de nombreux avantages

## DONNEZ DE LA FORCE À VOTRE SANTÉ EN CHOISSANT VIASANTÉ POUR :

### UN ACCOMPAGNEMENT À TOUTE ÉPREUVE

- **Prise en charge immédiate** sans délai de carence et sans questionnaire médical.
- **Tiers payant** qui vous dispense de la plupart des avances de frais.
- **Programmes de Prévention** pour préserver votre capital santé et votre bien-être : conférences débats, rencontres, journées de dépistage ou encore ateliers sur la gestion du stress, les premiers secours, la nutrition...
- **Espace personnel** sur [www.viasante.fr](http://www.viasante.fr) pour vous permettre de consulter votre contrat et vos remboursements 24h/24, de modifier vos coordonnées, de déclarer un changement de situation, d'éditer une attestation...
- **Un réseau de professionnels de santé** partenaires.

### UNE PROXIMITÉ AU QUOTIDIEN

- **Un interlocuteur disponible** en agence, par téléphone et par internet.

### UNE PROTECTION GLOBALE

Des conseils de spécialistes pour gérer l'ensemble de votre protection sociale en plus de votre complémentaire santé :

- **Prévoyance** pour anticiper demain en toute sérénité, protéger vos proches et assurer la pérennité de votre entreprise en cas d'arrêt de travail.
- **Retraite** pour préparer librement la fin de votre période d'activité et vous permettre de profiter d'avantages fiscaux dès aujourd'hui.
- **Épargne** pour faire prospérer le fruit de votre travail grâce à des solutions à la carte, de la plus sécurisée à la plus dynamique.

**viasanté**  
ORGANISME CONVENTIONNÉ ORASANTÉ

### SPÉCIALISTE DE LA SANTÉ DES TRAVAILLEURS INDÉPENDANTS

VIASANTÉ, sous l'entité ORASANTÉ, est un organisme conventionné mutualiste par délégation de l'Assurance Maladie de la Sécurité Sociale des indépendants pour la gestion des prestations maladie-maternité.

En choisissant ORASANTÉ pour votre régime obligatoire en plus de votre complémentaire santé, vous simplifiez vos démarches administratives (décompte unique de vos frais de santé, tiers payant...) et vous bénéficiez d'un interlocuteur unique.

## BÉNÉFICIEZ D'UN CADRE FISCAL FAVORABLE



La loi Madelin, entrée en vigueur en 1994, a pour but de favoriser la protection sociale des professionnels indépendants en leur permettant la déduction fiscale de leurs cotisations sociales. Elle vous aide donc à préparer librement la fin de votre période d'activité et à prévoir l'avenir en toute sérénité. Les avantages fiscaux qu'elle engendre vous permettent de transformer une partie de votre revenu professionnel imposable en protection sociale.

### PLAFOND DE DÉDUCTION FISCALE

7 % du PASS 2017 = 2 781 €



3,75 % du bénéfice imposable 2018



Plafond de déduction prévoyance et santé  
(plafonné à 3 % de 8 PASS soit 9 536 € pour 2018)

# Nos services



## UN IMPORTANT RÉSEAU D'AGENCES DE PROXIMITÉ, PARTOUT EN FRANCE



## ESPACE ADHÉRENT SUR [www.viasante.fr](http://www.viasante.fr)

Sur votre espace, vous pouvez :

- Modifier, compléter **vos informations personnelles**
- Consulter **vos remboursements** et les éditer en format PDF
- Être averti en temps réel de vos remboursements par e-mail
- Faire une demande de **réédition de carte de Tiers payant**
- Soumettre vos demandes de **devis de prestations**
- Demander à **être rappelé** par un conseiller
- Consulter les documents essentiels à votre contrat (statuts, règlements mutualistes, descriptifs de garanties...)
- Demander à **ajouter un bénéficiaire** sur votre contrat
- Demander un **devis pour un renfort de garantie**



## APPLI MOBILE VIASANTÉ

pour consulter vos contrats et remboursements 24h/24  
(à télécharger gratuitement sur Google Play et Apple Store)



## SERVICE DE CONSULTATION MÉDICALE À DISTANCE, INCLUS DANS VOTRE GARANTIE

Votre médecin est indisponible, votre enfant tombe malade la nuit ou le week-end, vous êtes en déplacement en France ou à l'étranger...

Des médecins généralistes et des spécialistes sont à votre écoute 24h/24 et 7j/7 par vidéo, par message écrit ou par téléphone et peuvent vous délivrer avis, conseil et diagnostic médical avec ordonnance si nécessaire.

En savoir plus : [www.medecindirect.fr](http://www.medecindirect.fr)

MédecinDirect vient en soutien à la médecine de terrain, dans le cadre du parcours de soins.



Un service novateur pour vous aider à concilier vie professionnelle et vie privée : pour gérer les aléas de la vie déstabilisants, pour surmonter les événements traumatiques sur le lieu de travail, pour accompagner au maintien ou au retour à l'emploi, pour prévenir les problèmes de santé...  
Pour plus d'information : [www.simplisante.fr](http://www.simplisante.fr)

# Nos contacts



## ACCUEIL TÉLÉPHONIQUE

 **N°Cristal** 09 69 39 3000

APPEL NON SURTAXE



Agissez pour le recyclage des papiers avec VIASANTÉ et Ecofolio.

VIASANTÉ Mutuelle : Mutuelle soumise aux dispositions du Livre II du Code de la Mutualité immatriculée sous le N° SIREN 777 927 120  
Siège social : VIASANTÉ Mutuelle  
104-110, boulevard Haussmann - 75008 PARIS  
Assureur et distributeur  
Document non contractuel à caractère publicitaire  
Soleiada Communication

# viasanté

LA MUTUELLE D'AG2R LA MONDIALE

